

Les fouilles d'Olbia, à Hyères

Coupry, Jacques

Coupry Jacques, . Les fouilles d'Olbia, à Hyères. In: Comptes-rendus des séances de l'année... - Académie des inscriptions et belles-lettres, 108e année, N. 2, 1964. pp. 313-321.

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

SÉANCE DU 30 OCTOBRE

PRÉSIDENCE DE M. ANDRÉ GRABAR

L'Académie entend en comité secret la lecture du rapport sur les travaux de l'École archéologique française de Jérusalem par M. André PARROT.

M. Jacques COUPRY expose les résultats des fouilles d'*Olbia* en 1964.

COMMUNICATION

LES FOUILLES D'*OLBIA*, A HYÈRES,
PAR M. JACQUES COUPRY.

Sur le rivage hyérois, au pied et à l'extrême pointe, vers le Sud-Est, du massif du Mont des Oiseaux, et à l'endroit exactement où se détache du littoral solide le cordon occidental de l'isthme de Giens, le lieu-dit de l'*Almanarre* (l'origine de ce terme est incertaine) a été successivement le site d'*Olbia*, colonie de Marseille ; d'un port et d'une agglomération romanisés ; enfin d'un couvent médiéval dont l'existence est attestée du xii^e au début du xv^e siècle.

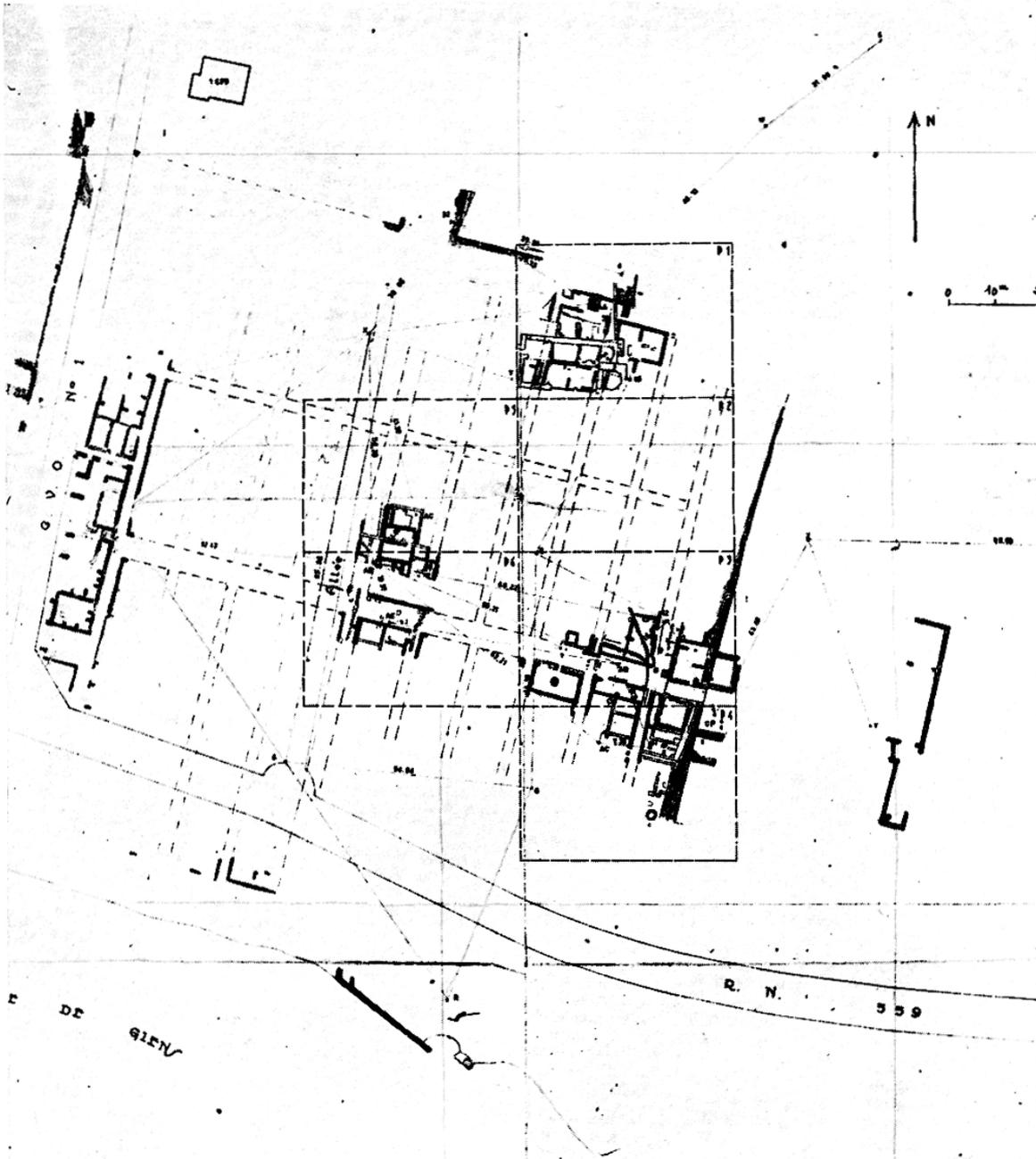
Le souvenir du couvent ne s'est jamais perdu dans ce quartier ; mais ce n'est que vers 1925 que l'on en a refixé la place et reconnu la chapelle, auparavant prise pour du romain. En ce qui concerne l'utilisation romaine du port, c'est depuis le premier tiers du xix^e siècle qu'on veut reconnaître dans les vestiges romains de l'*Almanarre* la station de *Pomponiana*, connue par l'Itinéraire maritime et Pline l'Ancien ; pourtant cette *station* pourrait aussi bien avoir été située à Giens, par exemple. Quant à *Olbia*, l'une des quatre importantes places fortes marseillaises, Tauroention, *Olbia*, Antibes, Nice, qui, nous dit Strabon, gardaient l'empire de Marseille contre l'ethnos des Salyens et les Ligures des Alpes, on en a, depuis le xvii^e siècle au moins, cherché l'emplacement en plus d'un endroit, et notamment à Léoube près de Brégançon. C'est en 1909 que les doutes furent levés par la découverte, à l'*Almanarre*, d'une dédicace au *Genius vicinia Castellanae Olbiensium*.

Inaugurées par un prince de Danemark, le futur roi Frédéric VII, qui fouilla deux jours en 1843 ; recommandées par Méry dans une lettre succulente et cocasse adressée en 1844 à Alexandre Dumas ; menées en 1845 et 1846 sous le contrôle du maire et historien d'Hyères Alphonse Denis ; refusées à l'administration de Napo-

léon III par un propriétaire peu bonapartiste ; reprises au début de ce siècle par le lieutenant-colonel breveté d'État-Major Poitevin de Maureillan, à l'occasion de la construction du chemin de fer de Provence ; réveillées encore, à l'occasion, par les découvertes fortuites qui appelaient l'attention d'un Vasseur ou d'un Gérin-Ricard, les fouilles ou les récoltes, à l'Almanarre, n'en étaient pas moins restées, on doit bien le dire, désordonnées et hasardeuses. Alors que tout vestige, sauf quelques murs médiévaux, avait fini par disparaître sous les broussailles et surtout sous les cultures, les recherches n'avaient procuré, de l'occupation antique, aucun plan cohérent.

En 1946, on me montra quelques grands blocs, en place, fortuitement mis au jour, et c'était un rempart. Telle fut l'origine des fouilles qu'ont aussitôt et opiniâtement patronnées M. Charles Picard, M. Pierre Boyancé et M. Fernand Benoit ; c'est à partir de là que je pus déterminer, de 1947 à 1949, le pourtour de la place forte ; et quand la propriété eut été acquise par l'État en 1955 et que débutèrent, en 1956, les méthodiques campagnes de fouilles qui devaient dès lors nous river à Olbia chaque été M^{me} Couptry et moi-même et de fidèles collaborateurs comme avant tout autre M. Jacques Bouchaud, professeur agrégé au lycée de Talence, il n'y avait plus qu'à fouiller la ville en entrant par la porte, que l'on avait rencontrée dans le mur est, du côté du port, et qu'un signe phallique gardait.

J'insisterai tout à l'heure sur le plan urbain qui s'est dessiné après quelques campagnes. Mais ce sont d'abord les étages archéologiques que l'on commença de définir : celui du couvent des XII^e-XV^e siècles ; celui d'un cimetière remontant au V^e siècle, en contrebas de la grande abside et aussi par-dessous l'abside secondaire de la chapelle du couvent ; et l'étage gallo-romain ; et l'étage hellénistique. Le matériel à peu près attendu meuble ces différentes époques. Nous possédons déjà de 500 à 600 monnaies, et l'on a rencontré en 1964, dans un coin de maison, avec le vase qui le contenait, un trésor de 29 drachmes marseillaises ; M. Daniel Nony, assistant à la Faculté des Lettres de Bordeaux, étudie et publiera les monnaies trouvées à Olbia. La stratigraphie céramique compte plus de 40.000 tessons enregistrés. Je passe sur de l'outillage gros et petit ; où par exemple encore, pour l'époque romaine, sur maints « ornements » de bronze, sur tels instruments de toilette et tels objets de parure. Nous aurons, dans deux ou trois ans, je pense, déjà suffisamment défini cette Olbia grecque et romaine de Provence pour entreprendre la publication dont les principaux chapitres ont déjà été répartis entre M^{me} Chatel, M^{lle} Démians d'Archimbaud, MM. Jean Andreau, Philippe Leveau, Daniel Nony ; et j'ai prévu ma part aussi.



Plan.

Si intéressants que soient les aménagements de ce lieu aux temps romains (avec des magasins, une place, des portiques, de nouvelles maisons) et aux temps médiévaux (avec une chapelle, un cimetière, un monastère), c'est la première époque de l'occupation du site qui importe le plus et va nous retenir. Et cela pose d'abord le problème de la date de fondation de cette colonie. Aucune céramique n'est aussi dense à Olbia que la céramique campanienne (des sections

entières de l'intérieur de cette place semblent n'avoir plus porté d'habitations après le 1^{er} siècle avant notre ère, tandis que l'occupation grecque se montre dans tout ce quadrilatère égale et serrée). La vaisselle campanienne est entièrement représentée à Olbia, et l'on note par exemple la fréquence des « plats à poisson » (cette forme typique d'assez hautes époques). Mais on rencontre aussi un peu de céramique dite « précampanienne », et l'on a recueilli quelques débris de vases à figures rouges du iv^e siècle. On ne remonte pas au-delà. Bref, les données de nos fouilles s'équilibreraient apparemment bien pour marquer grosso modo vers le déclin du iv^e siècle avant J.-C. l'époque de la fondation d'Olbia.

Nous considérerons alors les remparts, puis l'ordonnance intérieure de la ville. A l'Ouest, et tout auprès, d'un port aujourd'hui ensablé, l'enceinte d'Olbia, qui rejoignait au Sud l'extrême bord des roches sur la mer, dessinait un carré d'environ 165 mètres de côté : c'est une petite forteresse. Ce rempart présente deux sortes d'appareils : l'un (comme on disait naguère) « cyclopéen », l'autre à grands blocs généralement rectangulaires, avec les rappels de trapézoïdal que font des joints parfois obliques, et avec des décrochements d'assise, et les trous de pince, et des bossages plus ou moins marqués. Et auprès de la porte qui donnait sur le port, et dont les dispositions générales ont en effet subi une modification de plan, on observe la succession des deux appareils. Le premier, le « cyclopéen », doit dater des débuts de la colonie, donc approximativement de la fin du iv^e siècle avant notre ère ; le second, si on le compare aux données de Saint-Blaise, de Glanum, et de beaucoup d'autres murailles de l'Occident méditerranéen, conviendrait bien, par exemple, au 11^e siècle avant l'ère (je réserve encore la datation de ce bel appareil) ; mais tout laisse entendre que l'enceinte a été refaite sur le même tracé qu'à l'origine.

Et de fait c'est la disposition d'origine que l'on peut saisir dans le plan interne de cette place forte. Car en cette fouille presque partout poussée jusqu'au sol vierge, les murs qui dessinent un réseau urbain serré et de stricte géométrie sont, sous les reprises, transformations et additions des époques postérieures, toujours les plus profonds des murs rencontrés. Ils sont, et sur toute l'étendue du quadrilatère, les seuls qui puissent répondre à la considérable densité de la céramique campanienne des 11^e et 12^e siècles. Or la disposition est remarquable, de deux grandes voies axiales, la voie majeure est-ouest, conduisant à la porte et au port, et large d'un peu plus de 5 mètres, et une rue nord-sud, d'un peu plus de 4 mètres de large, coupant à angle droit la première au centre exact de la ville, le reste de l'habitat s'organisant en îlots rectangulaires de 11 mètres de large dans le sens est-ouest, sur 34 mètres environ dans l'autre sens (ce qui ne

ferait pas loin de 33 pieds sur 100, si l'on veut supposer un pied de 33 centimètres), îlots séparés par des rues de 2 m. 20 de large (soit le cinquième d'une largeur d'îlot) dont la longue rectitude compensait un peu l'étroitesse. Cela devait en principe composer de l'est à l'ouest dix rangées (cinq à l'est et cinq à l'ouest de la rue axiale nord-sud), de chacune quatre blocs (deux au nord de la grande rue et deux au sud). Ainsi une articulation topographique établie d'après les chiffres 4, 5 et 10 ; et notons que la distribution apparente des demeures conviendrait à un chiffre de 200 à 240 citoyens vivant là avec leurs familles.

Mais à l'extrémité occidentale de la ville, là où l'on attendait (et où l'on trouve, au nord) les îlots d'habitation de la dixième et dernière rangée, la grande rue bute contre le mur et l'entrée d'un ensemble de constructions réparties autour d'une cour intérieure. On y verrait assez bien du côté est le fondement d'un petit portique avec une sorte de double niche appuyée à la paroi du fond. Dans le sud on a rencontré une salle, ou une cour, énigmatique, dont le sol est partiellement occupé par un rectangle de béton entourant l'emplacement d'une base, et dont deux côtés sont compartimentés par le ressaut, sur chacune des parois, de deux murs en épi. A l'ouest il faudra chercher sous la route qui passe entre l'actuelle fouille et le rempart, pour avoir l'explication de murs en gros et longs épis qui de ce côté-là s'alignent avec exactitude. La grande quantité de vaisselle préromaine récoltée sur toute l'aire ainsi définie s'accorde bien avec l'âge apparent du premier état architectural de cet ensemble. Or le fait que la grande rue s'arrête devant cette dernière section nord-sud de la ville, au lieu de continuer jusqu'au rempart pour en faciliter l'accès ; cette position au bout de la montée de la rue principale ; la rupture avec le quadrillage directeur au bénéfice d'un ensemble architectural dont l'ampleur relative excède les mesures normales d'un îlot et tranche sur l'articulation générale de l'habitat ; des dispositions cependant peu spacieuses et sans doute peu ouvertes, un peu complexes, ou, encore, peu communes ; le fait qu'en tout cet endroit on n'ait pas recueilli, du moins de façon appréciable, de matériel proprement domestique, ou qui encore dénoncerait de l'activité commerciale ou technique ; le fait par contre qu'on ait noté l'emplacement de plus d'une base ; et qu'on ait trouvé, dans la cour centrale et dans la « Salle du Sud », deux petits supports de pierre, à encastrement pour recevoir les sujets qu'ils portaient, et, entre un certain nombre d'autres morceaux de figurines hellénistiques de terre cuite, les restes de deux statuettes assises, drapées (réservons d'autre part l'interprétation d'une sorte de protomé de 13 centimètres de haut, reconstituée par mon collègue M. Jean Marcadé, et figurant une tête féminine, coiffée peut-être de quelque « polos ») ;

et ajoutons, sur un intérieur de coupe campanienne, un graffite complet AP : toutes ces conditions m'incitent à reconnaître là tout un large complexe exceptionnel, contrastant avec les habitations ; et un lieu contenant des offrandes ; et plutôt un grand sanctuaire, pour la taille de cette étroite ville, qu'un local — et de quelle nature et de quel plan ? — d'une autre utilité privée ou publique ; et vraisemblablement donc, dans une heureuse ordonnance topographique de la petite colonie d'Olbia, le sanctuaire majeur où, si plusieurs dieux peut-être y ont trouvé place, le premier siège devait revenir à la divinité principale de Marseille, — la déesse qui dans toutes les colonies marseillaises, nous dit Strabon, était honorée aussi au premier chef, et sous la même image exactement et avec les mêmes rites qu'à Marseille, — l'Artémis d'Éphèse. Il semble que ce soit sa place, d'être adossée à notre rempart ouest et tournée vers le bourg la porte, le port et l'Orient.

Cette petite ville n'est pas tout à fait muette. Des inscriptions latines y ont été trouvées avant nos recherches : la plus importante est celle dont la découverte identifia le site même de cette Olbia, c'est-à-dire la dédicace *Genio vicinia Castellanae Olbiensium L(ucius) Rupilus Iacchus d(onum) d(edit) c(um) s(uis)* : « au Génie du quartier du Castellum d'Olbia, offrande de L. Rupilus Iacchus et des siens ». On a également trouvé à Olbia il y a une quarantaine d'années, puis perdu peu après, une dédicace latine *Matri*, que l'on serait tenté de rapprocher de l'inscription M H T P Ω N qui nous arrêtera tout à l'heure. Et d'où proviennent quelques inscriptions romaines remployées dans des murs de la ville d'Hyères, à 4 kilomètres de là, et depuis longtemps publiées ? C'est une question. — Passons sur les marques de céramiques (de nos fouilles sont sorties une dizaine de marques de *tegulae*, une trentaine de marques d'amphores, plus de 170 marques de sigillée) ; et notons dans la récolte de verrerie de 1964 un exemplaire de cette série de gobelets aux gladiateurs que vient d'étudier M. Georges Ville dans les *Homages à Jean Bayet* ; les morceaux retrouvés gardent les noms de Spiculus, Columbus et Petraitès.

Nous avons des débris, mais mal déchiffrables et je ne sais encore en quelle langue, d'une *tabella defixionis* de plomb trouvée, avec encore un des clous qui la traversait, dans le secteur ouest et ce que je pense être le grand sanctuaire d'Olbia. — En épigraphie pré-romaine, sous quelques graffites en caractères ibériques ou autres, et non grecs, il faudrait chercher ce qui peut être ibérique, ou ligure, ou celtique.

Pour le grec, nous avons une importante série de ces marques d'amphores faites d'une seule grande lettre, ou de deux lettres plus

rarement, inscrites dans un timbre rond, ou triangulaire parfois si la lettre s'y prête; on n'a encore retrouvé qu'une marque d'amphore rhodienne (mais on n'y peut qu'entrevoir la rose et lire ἐπί...); vers un autre horizon, la similitude de pâte, de position sur un même type de col d'amphore, de gravure enfin m'a convaincu qu'une estampille -ΓΩΝ représente la marque d'amphore [Μά]γων déjà relevée à Ampurias. La vaisselle campanienne ou grise a fourni quelques marques de fabrique.

Mais on a aussi des graffites en grec. Et si deux douzaines d'entre eux sont trop mutilés, ou consistent en des abréviations trop énigmatiques, pour qu'on les interprète, quelques autres sont un peu plus parlants : ainsi une coupe campanienne portait-elle le nom de Νίκων (et aussi, sous le pied, un graffite Π, — et dans un autre quartier d'Olbia, sous un autre pied de campanienne, on a retrouvé ces deux mêmes lettres liées); ainsi un autre tesson porte-t-il l'inscription, que mon collègue M. Paul Burguière m'a aidé à lire : Μνησινόνης ΟΙΕ | φίλης τάδε. — ΟΙΕ pourtant nous reste énigmatique, — à moins qu'on ne puisse entendre (en interprétant sur le même tesson les vestiges d'une répétition possible de la même formule, et selon une suggestion de P. Burguière) οί(κ)ε(ῖα), « ceci est la propriété de la chère Mnésinoé » ?

Cependant des inscriptions grecques d'Olbia nous renseignent-elles sur la vie religieuse de cette colonie marseillaise ? J'ai rencontré en 1957, à la porte de l'Est, une grosse borne, ou une pierre d'angle, cubique, portant sur chacune de deux faces qui se suivent, et en grandes lettres qui ne seraient pas déplacées aux III^e-II^e siècles av. J.-C., l'inscription ΜΗΤΡΩΝ : sans doute simplement une forme du génitif pluriel de μήτηρ. S'agirait-il des Déeses Mères ligures, attachées par nature à ce sol et adoptées sur place par les Grecs, bien avant qu'à leur tour des habitants parlant latin ne vénèrent, nous l'avons vu, une Mère, — ou d'un culte apporté de l'Orient grec ?... La pierre n'a malheureusement pas été trouvée en place et il faudrait la remettre en rapport avec le site qu'elle marquait, section de la ville ou lieu sacré. Il n'est ni bien probable ni cependant tout à fait exclu qu'on lui ait fait descendre 125 mètres de grande rue et qu'elle provienne de ce que je crois être le sanctuaire majeur d'Olbia. — D'autre part j'ai autrefois signalé qu'une pierre brisée de tous côtés, conservée au Musée d'Hyères et passant pour venir d'Olbia, portait sur deux lignes les lettres ΑΗ|ΤΟ (avec un petit omicron en haut de ligne), d'une gravure assez analogue à celle de notre inscription ΜΗΤΡΩΝ. Peut-être Αη|το[ῦς], — si du moins le hasard n'a pas isolé indûment les quatre lettres lisibles, et si ce n'est pas une illusion de penser reconnaître la déesse Léto, qui aurait suivi jusqu'à Olbia sa fille Artémis.

Mais je reviens à des graffites, et rencontrés, ceux-ci, dans le secteur de l'ouest. C'est seulement parce que l'on attend, comme culte principal dans une colonie de Marseille, un culte d'Artémis, que je pense qu'un graffite entier A P, gravé sur l'intérieur d'une coupe campanienne trouvée dans la cour du « sanctuaire », pourrait bien exprimer simplement le nom de la déesse et la consécration du vase. — On a aussi recueilli en septembre 1964, dans la rue qui borde le sanctuaire à l'est, un autre mince document, un fond de coupe campanienne à l'intérieur duquel on lit : une boucle en haut de ligne, comme celle d'un B ou d'un P, à moins qu'il ne s'agisse d'une des lettres à formes rondes, puis HI, puis ΚΑΑΡ (-ης Κλαρ-); et, comme sur ce fond de vase l'inscription tourne, on n'a droit, pour parfaire le cercle, qu'à la valeur de quatre ou cinq lettres, ce qui devrait limiter le choix des compléments proposables. Les lettres HI pourraient convenir au datif d'une dédicace, et l'on pense d'abord à une dédicace religieuse. J'ai cherché aussitôt du côté de Claros l'épithète divine, — ou simplement le radical d'un nom, d'homme ou de femme, qui auraient été apportés à Marseille de l'Ionie parente. Mais il ne faut pas trop demander à ce débris.

Olbia est un petit établissement; mais sensiblement de même capacité, et de même forme quadrangulaire, que la Néapolis d'Amurias (*Emporion*), autre ville phocéenne dont Tite-Live nous donne le périmètre de moins de 400 pas, c'est-à-dire moins de 600 mètres, ce que confirme à peu près l'archéologie du site (le périmètre d'Olbia, avec plus de 650 mètres, était de même ordre). Olbia était approximativement de même périmètre, de même capacité que le primitif *castrum* rectangulaire d'Ostie, qui remonte aux dernières décennies du IV^e siècle, ou encore que la vieille place forte carrée de Minturnes, la place forte rectangulaire de Pyrgi, qui peuvent ou doivent dater l'une du début, l'autre du cours du III^e siècle.

Quant à la distribution interne de l'habitat, c'est une sorte de miniature d'un plan orthogonal ionien, et qui pourrait aussi révéler des influences étrusques ou italiques (et on rencontre là le problème des deux voies axiales qui se coupent à angle droit, et qu'on ne voit pas, à Olbia, conduire à plusieurs portes). Olbia m'apparaît comme un exemple privilégié : car ce fut d'une part une création *ex nihilo*, sans occupation antérieure, et d'autre part une création à très petite échelle, et ces conditions facilitaient l'application des principes. Et une ville, ai-je dit ? Une « colonie » (terme trop convenu) ? Nos sources écrites ne sont pas explicites, ni à prendre à la lettre, et leurs données sont tardives. Sans que j'ose encore, après tout, affirmer le caractère d'origine de ce poste fortifié, car on peut, au stade actuel des recherches, hésiter entre plusieurs définitions, depuis la notion

de camp de soldats (menant quel genre d'existence, avec quelles limites, de diverses sortes, dans la composition de cette collectivité ?) jusqu'à la notion de cité, — je pense qu'Olbia pourrait bien se révéler comme l'un des meilleurs modèles archéologiques de l'organisation urbaine, géométriquement commode et nerveuse, que théoriquement postulaient de petites colonies militaires, ou des postes fortifiés qui pouvaient aussi bien avoir des fonctions économiques (et M. Fernand Benoit a insisté, notamment à propos d'Olbia, sur l'importance, vraisemblable déjà, des salines), — que postulaient de petites colonies fortifiées grecques ou romaines, conçues pour deux cents ou, comme on le sait du côté de Rome, pour trois cents citoyens, au IV^e ou au III^e siècle.

La fonction d'Olbia fut-elle surtout économique ? Était-ce là d'abord et très particulièrement un comptoir du sel ? — Ou bien la fonction d'Olbia était-elle surtout de surveillance militaire ? S'agissait-il d'abord de contrôler l'un des débouchés (par un canal à travers un isthme inconsistant) de cette longue passe, commodément à l'abri des îles, qu'est la Rade d'Hyères ? — Oblir était-elle sur le continent un important point d'attache pour l'exploitation économique (ainsi du corail) ou l'utilisation stratégique des îles d'Hyères ? — Ou faudrait-il insister surtout sur le fait que la place forte d'Olbia n'était que l'une des pièces de tout un système normal de petites escales, échelonnées à courte distance les unes des autres, pour permettre aux Marseillais de tenir l'ensemble de la côte provençale et toute cette mer ?... — En tout cas Olbia de Ligurie, avec ses façons « ionicnncs », apparaîtrait comme l'un des plus anciens exemples d'urbanisme savant que l'on puisse toucher en France. Et il est heureux qu'on ait à lire un peu de grec de Marseille ; et que, sur un point de la côte libéré des lotissements d'aujourd'hui, la fouille quasi entière et une large résurrection soient permises de l'un des petits centres de vie qui en Gaule furent authentiquement des portions de Grèce.

* * *

MM. Charles PICARD, Michel LEJEUNE, Paul DESCHAMPS et Jérôme CARCOPINO interviennent après cette communication.